



Le TriviCourtois

n°6 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juin 2016

Le mot du Maire

La période hivernale a été propice à la préparation d'une forte activité pour l'avenir des Trivicourtois, en participant activement au changement qui s'annonce dans le cadre de la mise en œuvre de la **nouvelle intercommunalité**. Des travaux qui écrivent la suite d'un livre pour notre territoire de Bresse. A ce jour, nous attendons l'arrêté du Préfet qui officialisera le projet de périmètre de la **nouvelle Communauté d'agglomération du grand bassin de Bourg-en-Bresse**. A sa réception, le conseil municipal devra donner dans les 75 jours, son accord (ou son désaccord) d'adhésion à cette intercommunalité.

Et puis, dans ces temps de réflexion sur l'organisation de nos villages, nous aurons aussi à nous prononcer sur la faisabilité d'une fusion de notre commune avec une autre commune voisine qui nous sollicite pour créer une commune nouvelle. Un changement important qui présente l'avantage :

- ▶ de mutualiser nos forces et nos faiblesses face aux dynamiques des nouvelles organisations territoriales (région, intercommunalité...)
- ▶ de maintenir l'objectif qui nous permet de conserver les principes qui ont guidé notre action locale dans l'intérêt général (proximité, implication des élus, innovation...).

Une nouvelle taille de commune qui pourrait nous permettre de mieux répondre aux enjeux de demain tels que la gestion des compétences techniques et administratives, la prise en compte des obligations du développement durable, le développement local de l'économie et de l'emploi... Ce projet porte en lui le souci de se préoccuper de nos habitants pour leur offrir des services meilleurs et bien organisés. Il nous permet de porter le regard sur l'avenir de nos collectivités et d'espérer peser dans ce débat majeur.

Je dois rappeler que l'été 2016 verra la mise en route de notre **sentier d'interprétation** « histoires et mémoires », l'ouverture du **cheminement piéton route de Pont-de-Vaux**, la finition des **abords de l'Église** avec son Théâtre de verdure. En plus de ces actions communales, nous verrons la concrétisation de projets innovants menés par d'autres instances locales tels que le projet jeunes 11 - 17 ans, le **club chercheurs d'emplois**, les projets culturels en



lien avec la DRAC, l'ouverture d'une permanence du **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** de Bourg-en-Bresse pour la Communauté de Communes, la proposition d'accompagnement des particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs logements proposé par CAP 3B intitulé « **mon cap énergie** ». Un service qui vise à faciliter les démarches des particuliers (propriétaires, occupants ou bailleurs) en les conseillant dans toutes les étapes de leur projet de rénovation énergétique. Vous devriez être nombreux à être concernés et à entreprendre cette démarche porteuse de solutions pour l'avenir de nos patrimoines. Et pour terminer on peut annoncer que dans le cadre d'un projet porté par La Poste et l'Etat, nous devrions

>>>

disposer, d'ici quelques mois dans le bâtiment de la Poste, d'une **Maison de Service au Public (MSAP)** qui aura pour objet de réduire les inégalités d'accès aux services pour la population dans les zones rurales, en lien avec les opérateurs nationaux tels que : pôle-emploi, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, ERDF par exemple. Un nouvel équipement qui préfigure une nouvelle prise en compte des besoins de proximité de la ruralité.

Nous pourrions nous satisfaire de ces actions porteuses de bien vivre dans notre commune rurale, fruits de collaborations et de prises de conscience positives des uns et des autres si nous n'avions pas dans le même temps à regretter que la fonction « bourg centre » ne soit pas mieux reconnue dans les décisions de certaines collectivités, pourtant parties prenantes de la réussite de nos territoires. Oui, il faut le dire aussi, nous avons essayé quelques échecs dans nos tentatives de **nous faire aider** dans des projets revêtant pourtant un **intérêt intercommunal** :

- ▶ la fin de non-recevoir des communes qui fournissent au club de football des licenciés, à notre demande de fonds de concours pour la construction d'un **lieu d'accueil au stade de foot**. Un équipement que méritent nos jeunes, ceux de la Commune et ceux d'ailleurs aussi.
- ▶ la réponse négative de la Communauté de Communes pour apporter son soutien à la **rénovation énergétique de la Gendarmerie** de la Brigade de Saint-Trivier-de-Courtes, au nom de vieilles conceptions des territoires qui voudraient que le chef-lieu soit obligé de prendre des responsabilités... et de se débrouiller tout seul ensuite !
- ▶ la position négative du SIVOS à la demande de la Commune de Saint-Trivier de **réviser son règlement** pour y introduire plus de justice et d'équité en fonction des services utilisés par les ressortissants respectifs des communes.

Des décisions que nous regrettons pour l'**intérêt général** mais qui n'entament pas pour l'instant notre volonté de réussir à exister. Si l'intelligence se mesure à la faculté de faire face aux difficultés, tous les espoirs nous sont permis... et en particulier celui qui fera que les liens qui nous unissent seront plus forts que les ciseaux...

Le soleil se mérite et je vous souhaite d'en profiter sans retenue, et bonne période estivale.

L'essentiel d

Abords de l'église

Les travaux des abords de l'église sont terminés. Le parking du Soleil d'Or ainsi que le théâtre de verdure ont été aménagés en respectant les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France. Cet aménagement de qualité permettra de belles manifestations en été... Le montant de ces travaux s'élève à 152 000 €, études comprises. Ils ont été subventionnés à hauteur de 72 000 €.

Protection ateliers communaux

Suite à la série de vols de matériels de voirie dont a été victime le Service technique, la mairie a équipé d'alarmes, les ateliers communaux du Petit Tour et de la route de Servignat. Une somme a également été prévue au budget 2016, pour installer un système de vidéo protection sur la commune.

Empoisonnement de l'étang Fayolet

Des carpes et des poissons blancs ont été mis dans l'étang du Fayolet près du stade multi activités sportives. La pêche est interdite pour le moment. Une fois autorisée, elle se fera de façon « No Kill », c'est-à-dire que les poissons attrapés devront être remis à l'eau.



Les poissons attrapés devront être remis à l'eau

Procès-Verbal électronique

Depuis janvier 2016, la commune est équipée du PV électronique. L'Agent de Surveillance de la Voirie Publique, le maire et les adjoints sont habilités à verbaliser. Les contraventions peuvent être contestées en suivant les indications portées sur le document adressé aux contrevenants. Les commerçants de Saint-Trivier-de-Courtes, ne sont en aucun cas compétents pour recevoir les réclamations.

e la commune

Les trois taxes locales ne subissent pas de hausse

Lors du conseil municipal du 25 mars, les élus ont dû trancher sur la question du maintien ou de l'augmentation des taux des trois taxes locales. A la majorité, il a été décidé que les taux resteraient identiques à ceux de l'année dernière, soit 11,49 % pour la taxe d'habitation, 13,98 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 39,2 % pour la taxe foncière sur la propriété non bâties. La dernière augmentation de ces trois taxes remonte à 2009.

Fin des travaux maison DOUCET

Les travaux de réfection de la maison DOUCET sont terminés. Le rez-de-chaussée accueillera un commerce et aux étages des appartements T2. Ces travaux ont été financés par SEMCODA pour un montant de 300 000 €.

Les élèves du collège Louis Vuitton créent leur « mini-entreprise- EPA »

12 élèves de 3DP3 découverte professionnelle, 3 h par semaine, ont été partie prenante dans le projet audacieux de réaliser une « mini-entreprise-EPA ». Pour ce faire, ils ont été encadrés par deux enseignants et coachés par un parrain/marraine venus du monde du travail. Il leur a fallu, dans un premier temps, trouver un produit ingénieux à commercialiser. Ils ont retenu un porte-clés. Il a la particularité d'avoir une double bande scratch adhésive, qui en se séparant permet à une partie de se coller dans le sac tandis que l'autre reste attachée aux clés. En reliant les deux parties, les clés ne se perdent plus ! Cette opération est menée en lien étroit avec l'Association « Entreprendre pour Apprendre » (EPA) Rhône-Alpes, qui pilote le projet. Leur but ? Faire découvrir, entre autre, aux élèves, l'organisation d'une entreprise, les initier à la gestion, aux décisions et aux responsabilités.



La classe de découverte

professionnelle

La commission assainissement

La commission est composée de 6 membres, sous la responsabilité du premier adjoint. Le rôle de cette commission est de veiller au bon fonctionnement des ouvrages et de travailler à l'amélioration des systèmes d'assainissement et de rejets dans le milieu naturel. Elle s'occupe du suivi des installations neuves ou à réhabiliter, du suivi des vidanges. Elle gère tout ce qui concerne l'assainissement collectif, les réseaux et les deux stations d'épurations. Celle de Roujus en réseau unitaire et la lagune sur roseaux du Ligneux, en réseau séparatif.

La maison DOUCET



État civil

NAISSANCES

Méline LYET, le 05/01/2016

MARIAGE

Jean-Baptiste DEBOST et Angélique BOURGEOIS, le 02/04/2016

DÉCÈS

LYVET Marthe Claudia, épouse JOUVRAY, décédée le 07/01/2016 à la MDR, née le 21/03/1923 à Saint-Nizier-le-Bouchoux

ROBERT Chaintron, décédée le 5/01/2016 à Fleyriat, né le 25/04/1928 à Chissey les Mâcon

PAUGET Marie Paulette Raymonde, épouse LETHENET, décédée le 06/02/2016 à MDR, née le 14/01/1922 à Saint-Trivier-de-Courtes

DUTHION Hélène Marie, épouse GUILLERMIN, décédée le 15/02/2016 à MDR, née le 22/03/1917 à Courtes

DOURY André Maurice Ernest, décédée le 22/02/2016 au Foyer logement, né le 21/01/1921 à la Genête

FERRAND Rolande Odete, décédée le 22/02/2016 à Fleyriat, née le 21/05/1931 à Saint-Trivier-de-Courtes

FORAY Renée, décédé le 03/03/2016 à MDR, né le 02/02/1931 à Arbigny

BERARDET Armand, décédé le 8/03/2016, né le 7/04/1928 à Courtes

THEVENET Daniel Emile François, décédée le 15/03/2016 à Fleyriat, né le 14/07/1924 à Saint-Nizier-le-Bouchoux

FERRAND Marguerite Eugénie, décédée le 20/03/2016, née à Curciat le 24/02/1912

BERTHET Léon Eugène, décédé le 27/03/2016, né à Bereyziat le 13/10/1921

LETHENET Roger Léon, décédé le 2/04/2016 à Fleyriat, né à Saint-Trivier-de-Courtes le 13/06/1934

LESNE Pierre Hubert Maurice, décédé le 8/04/2016 à Fleyriat, né à Lyon le 10/09/1949

KÛTTEL Pierre Paul, décédé le 31/03/2016 à Servignat, né le 19/06/1937 à Belfort

LUSY Marie Elise, épouse LAURENT, décédée le 09/05/2016 à MDR, née le 13/08/1924



Le circuit d'interprétation « histoires et mémoires » est officiellement lancé

Pour mettre à l'honneur le site remarquable qu'offre notre commune, il fallait bien un circuit d'interprétation. C'est chose faite. Il a été inauguré le 16 avril. Petits et grands peuvent désormais venir découvrir, en s'amusant, le patrimoine et

l'histoire de notre commune. Il suffit pour cela de suivre Memphique, notre grenouille guide. Le livret de visite est à disposition chez les commerçants et à la mairie. La visite peut se faire à l'aide d'un portable, en utilisant le QR code.

Premier prix de fleurissement

Pour la qualité de son fleurissement et de ses aménagements paysagers en 2015, Saint-Trivier-de-Courtes a reçu à Divonne-les-Bains, le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des communes de 1 001 à 2 000 habitants, 1^{er} prix décerné par le Comité Départemental de Fleurissement de l'Ain.

